



MINISTRE DES FINANCES

COFED

CELLULE D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL
DU FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT



CORRIGENDUM D'UN APPEL D'OFFRES DE TRAVAUX

Travaux de réhabilitation de la Route Nationale RN1 entre Batshamba et le pont
Loange Pk 0+000 – Pk 114+004 dans la Province du Bandundu en RDC

Référence de publication: EuropeAid/131924/D/Wks/CD

Point : intitulé du marché

Au lieu de: Province du Kasai Occidental

Lire: Province du Bandundu

Point n°13 : Réunion d'information et/ou visite de site (1^{ère} phrase)

Au lieu de: Une réunion d'information et une visite de site obligatoires seront organisées par le pouvoir adjudicateur le mardi 21 février 2012 à 9 heures précises (heure de l'Est de la République démocratique du Congo (RDC)).

Lire: Une réunion d'information et une visite de site obligatoires seront organisées par le pouvoir adjudicateur le mardi 21 février 2012 à 9 heures précises (heure de l'Ouest de la République démocratique du Congo (RDC)).

Point n° 16 Critères de sélection (2^{ème} phrase)

Au lieu de: Cette preuve doit être fournie par les soumissionnaires par le biais des informations et des documents décrits au point 12.1 ci-dessus et sous toute autre forme que les soumissionnaires souhaiteraient utiliser.

Lire: Cette preuve doit être fournie par les soumissionnaires par le biais des informations et des documents décrits au point 12.1 des instructions aux soumissionnaires et sous toute autre forme que les soumissionnaires souhaiteraient utiliser.

Point n°16 : Critères de sélection - Capacité technique et professionnelle du candidat (a) 1^{ère} phrase)

Au lieu de: il doit avoir achevé au moins 3 projets de même nature/ montant/ complexité comparable aux travaux couverts par l'offre qui ont été exécutés durant la période qui suit: 5 années à compter de le fin du délai de soumission.

Lire: il doit avoir achevé au moins 3 projets de même nature/ montant/ complexité comparable aux travaux couverts par l'offre qui ont été exécutés durant la période qui suit: 5 années à compter de la fin du délai de soumission.

Tous les autres termes et conditions de l'avis de marché et du dossier d'appel d'offres demeurent inchangés. Les modifications et/ou corrections susmentionnées font partie intégrante du dossier d'appel d'offres.

Fait à Kinshasa, le 10 FEV. 2012

Alexis THAMBWE MWAMBA